

COMMUNE DE FONTAINE SOUS JOUY

Délibération du Conseil municipal du 4 septembre 2020

Envoyé en préfecture le 10/09/2020

Reçu en préfecture le 10/09/2020

Affiché le 15/09/2020

ID : 027-212702542-20200904-41_1-DE

Le Maire,
Raphaël NORBLIN



Conseil municipal du	4 septembre 2020	Délibération N°	2020-41
----------------------	-------------------------	-----------------	----------------

Étaient présents : Mmes Patricia BRAY, Laurence HUZE, Ingrid MARCELPOIL, Valérie BRANDIN BEGHIN, Nadège COMORET, Anne-Maïté TURMEL, MM. Raphaël NORBLIN, Michel PHILIPPE, Mathieu MARCAL, Jacky CAPEL, Franck LAMBLARDY

Absents représentés : Mme Déborah DOMINGUEZ, MM. Ludovic SOULARD, Jean-Nicolas MASSON, Alain MIMEAU

Pouvoirs : Mme Déborah DOMINGUEZ a donné pouvoir à Mme Laurence HUZE, M. Alain MIMEAU a donné pouvoir à M. Jacky CAPEL, M. Ludovic SOULARD a donné pouvoir à M. Michel PHILIPPE, M. Jean-Nicolas MASSON a donné pouvoir à M. Raphaël NORBLIN

Membres en exercice : **15** Présents **11** Votants **15**

Conseil convoqué le 31/08/2020

Secrétaire : Mme Nadège COMORET

Votes Pour : **15**

Contre : 0

Abstentions : 0

Informatique (contrat pour utilisation du dispositif de transmission Ixchange – JVS Mairistem)

Monsieur le Maire expose aux membres du Conseil municipal la nécessité d'assurer la transmission des flux comptables par le dispositif Ixchange de la Société prestataire JVS Mairistem.

Le montant du contrat relatif à l'utilisation du dispositif de transmission est de 258.53€ HT soit 310.24€ TTC.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité d'autoriser Monsieur le Maire à signer ce contrat et tout document s'y rapportant.

Pour extrait conforme,
Le Maire,

Raphaël NORBLIN

